

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

La Suisse, un cas particulier ?



Col EMG
Pierre-André
Champendal
président SVO

Notre pays, qui a pourtant fêté son 700^e anniversaire en 1991, ne connaît ni unité culturelle ni unité religieuse et a, de surcroît, une organisation politique très décentralisée.

On pourrait alors penser que toutes les conditions sont réunies pour provoquer à l'intérieur de ce pays des tensions, troubles, incidents ou conflits plus ou moins graves, comme c'est le cas au Canada, où le Québec semble être sur la voie de la sécession, au Royaume-Uni, où la question de l'Ulster continue de se poser, en Belgique, où la cohabitation entre Wallons et Flamands est souvent tendue et en Espagne,

où le problème basque n'est toujours pas résolu.

Et pourtant, malgré cette situation géopolitique complexe, cet agrégat de populations fort diverses a réussi à former une nation, ce qui suppose tout de même unité, homogénéité et communauté. Mais ce puissant sentiment d'appartenance à notre pays ne nous empêche pas d'être aussi très attachés à notre canton, voire à notre commune.

Notre petit Etat, sans beaucoup de richesses naturelles et avec d'énormes contraintes du milieu physique, est même l'un des plus riches du monde...

Bien que situé au centre de l'Europe, il n'est toujours pas membre de l'Union européenne, a refusé d'adhérer à l'ONU en 1986 et de fournir des Casques bleus en 1994. Il ne semble vraiment faire confiance qu'à une indépendance totale dont la

neutralité est une caractéristique fondamentale.

Mais neutralité ne signifie pas pacifisme. Le recrutement pour les armées étrangères de mercenaires suisses, à l'époque, et l'obligation de servir d'aujourd'hui le prouvent. Il s'agit donc bien d'une neutralité armée, propre à dissuader tout ennemi potentiel, en lui montrant qu'on se défendra mais qu'on ne sera jamais l'agresseur.

Oui, la Suisse est vraiment un cas particulier.

P. - A. Ch.

Merci à tous nos membres qui assurent la relève en recrutant des forces vives pour la SVO.

Osons le dire autrement

La Conférence de Londres sur l'or nazi s'est tenue du 2 au 4 décembre 1997. Une formidable campagne, avant tout de désinformation et d'intimidation, l'a précédée. La faiblesse de la réaction initiale de nos autorités a donné l'avantage à nos adversaires.



Jean-Pierre Ehram, vétérinaire de l'armée suisse.

Cette conférence donne l'impression de s'être érigée en une sorte de tribunal d'exception inofficiel. Certains des participants, dominateurs parce que se sachant les plus forts, se sont arrogé le droit d'accuser, de juger, de donner des ordres, de brandir des menaces. Au nom de qui ? Du peuple juif ? Allons donc ! Si tel avait été le cas, cette réunion, à juste titre, se serait tenue dès 1950.

Alors pourquoi ? Electoralisme, ou besoin, pour la diaspora, de s'affirmer dans le monde alors qu'Israël ploie sous les difficultés intérieures, ou, au prétexte de « rendre justice », simple appât du lucre : « C'est de l'or qu'il nous faut, de l'or vous entendez ! » ?

Bref, on a beaucoup débattu d'or, des avoirs en déshérence, et probablement peu parlé des victimes de la solution finale, Juifs, Tziganes, Allemands réfractaires, et tant d'autres.

Principal accusé : la Suisse ! Blanchie par deux générations laborieuses et studieuses, ayant demandé pardon par la voix de deux de ses chanceliers, l'Allemagne n'intéresse guère.

Ainsi, pour avoir eu le courage, l'esprit de résistance, la volonté de tenir quatre années durant complètement isolé sur son rocher, qui

n'est pas sans rappeler Masada, notre pays s'attire, cinquante ans après, les foudres des plus hauts dignitaires juifs. Au fait, a-t-on relevé à Londres ce long isolement, ces mille quatre cents jours passés sous la menace constante des forces de l'Axe ?

Quelques faits saillants, tirés d'articles de presse, donnent un éclairage particulier

1938	Conférence d'Evian, voulue par les Américains, qui cependant refusent d'accepter sur leur territoire des juifs chassés de l'Allemagne et de l'Autriche nazies.
1940	Les Américains renvoient vers l'Europe 900 Juifs embarqués à bord du Saint-Louis.
1941	Le gouvernement britannique est renseigné sur la mise en œuvre de la Solution finale.
1942	En août, le rapport Riegner dénonçant l'Holocauste parvient au Président américain, qui en retarde la publication... Le sénat américain refuse d'accueillir 20 000 enfants juifs...
1943	Les Roumains offrent de laisser émigrer 70 000 Juifs en Palestine, sur des bateaux roumains, offre ignorée par les Américains... Le président Roosevelt, dont les avions opèrent pas loin de là, refuse de bombarder les voies d'accès à Auschwitz, comme on le lui demandait.
1941-45	Intéressée par la contribution qu'elles pouvaient apporter à l'effort de guerre, l'Amérique accueille, en tout et pour tout, 21 000 personnes, juives et non juives.
1940-45	Représentant de l'OSS, Allen Dulles, futur directeur de la CIA, et les Britanniques, stationnés en Suisse, ont pu bénéficier des complicités croissantes des autorités helvétiques (<i>L'Express</i> 15.5.1997).
1946	Avec le Vatican, A. Dulles organise la « Rat Line », pour que Barbie, Mengele, Eichmann et quelques autres aillent se perdre en Amérique du Sud (<i>L'Express</i> 15.5.1997).

à cette affaire, et une image inhabituelle de nos adversaires du moment.

Pourchassés, les Juifs ayant échappé aux massacres ne surent trop souvent où se réfugier. Le tableau de la page précédente en donne quelques exemples.

Simple rappel sans vantardise. La Suisse accueille les 13 000 hommes de la 2^e division polonaise, internés en mai 1940 ; durant cinq ans, ces soldats vivent à l'abri chez nous, travaillant et s'instruisant. S'ajoutent entre autres à ces malheureux, 27 000 réfugiés juifs, 20 000 réfugiés non juifs, 27 000 militaires internés.

En ce qui concerne l'or nazi, la Suisse a effectivement joué le rôle de place de transit ; à qui d'autre d'ailleurs les nazis auraient-ils pu remettre le butin de leurs pillages ? Comment aurions-nous pu leur dire NON ? Nos modernes censeurs ont-ils songé à cela ?

De la confusion régnant dans ce domaine, tirons quelques cas significatifs (voir tableau).

Conclusion

Pour l'heure assurément, personne n'est capable d'y voir clair dans ce fabuleux imbroglio épaissi par le temps, pas plus les nombreux présidents, désintéressés ou affairistes, déjà à l'œuvre, que Meili-la-taupe, égaré hors de son terrier.

- pendant la guerre, 127 tonnes d'or transitèrent par la Suisse à destination du Portugal (ats/reuters, nov. 97, et documents récents déclassés du Gouvernement américain) ;
- pour sa part, l'Espagne prit possession de 80 tonnes d'or nazi, dont 11 tonnes venaient directement des banques allemandes ; elle n'aurait restitué que 100 kg d'or (mêmes sources) ;
- des 18 tonnes d'or allemand transférés en Suède, 13 furent rendues à la fin de la guerre (mêmes sources) ;
- en 1951, les Etats-Unis ont refondu de l'or marqué de la croix gammée pour lui substituer leur propre sceau (ats/reuters nov. 97) ;
- 1997, Stuart Eizenstat confirme qu'il se trouve encore des lingots d'or nazi dans les Trésors américain et britannique, d'une valeur de 68 millions de dollars ;
- tardives, les courageuses révélations du journal français *Le Point* (N° 1316 du 6.12.97) ne le sont qu'en apparence. Ne fallait-il pas en effet que les archives de la République puissent être consultées. Elles peuvent l'être maintenant, après cinquante ans, selon l'usage. Le résultat est bouleversant à bien des égards, car la France, elle aussi, s'est trouvée confrontée, dès 1944, à des mouvements d'or nazi et d'autres valeurs pillées par les Allemands. Mais ne lui jetons pas la pierre, car elle a connu les dévastations de la guerre sur son sol, l'occupation, et l'arrivée des commandos communistes à la Libération ;
- une interrogation : l'article « or nazi » du *Point* est introduit par une photo pleine page montrant un énorme dépôt de sacs d'or nazi trouvé dans une mine de sel par les Américains ; où sont donc passées ces tonnes d'or ? La photo a été retrouvée, il doit donc être possible de mettre la main sur le « connaissance » et de connaître la destination du métal jaune ;
- un dernier détail qui nous concerne : pendant la guerre, sans aucun droit, les avoirs suisses aux USA furent pratiquement saisis par les Autorités américaines ; c'était parfaitement illégal.

Répondre objectivement aux questions suivantes pourrait conduire à un dénouement, hélas condamné à tout jamais à n'être pas absolument équitable :

- qui aura droit à quoi, pourquoi ?
- qui déterminera avec certitude les ayants droit, sur quelles bases ?
- qui sera spolié une deuxième fois ?
- quelle Autorité tranchera de cas en cas, avec ou sans appel ?

- jusqu'à quelle génération le droit à restitution subsistera-t-il ?

Courage, sens du droit, de la mesure et de l'équité, humanisme, dignité et désintéressement, telles sont les qualités dont devraient faire preuve ceux qui chercheront à résoudre cette douloureuse problématique.

J - P. E.

Agenda Défense SVO

Groupement de Lausanne

Mardi 24 février 1998, 18 h 45, BAP, Av. des Casernes 2, Lausanne

Assemblée générale du Groupement de Lausanne SVO, suivie à 20 h 00 d'un exposé du brigadier Michel Crippa, président de la Société suisse des officiers.

La section des cavaliers vous rappelle que ses activités ont repris selon le programme suivant :

- de janvier à fin mars, au Chalet-à-Gobet : cours les lundis, jeudis et vendredis soirs de 19 h 00 à 20 h 00 (les vendredis à 21 h 00) ;
- du 1^{er} avril au 30 septembre, sorties de 2 h chaque soir, par groupes, dans les bois du Jorat.

En outre :

- 27, 28 et 29 mars : bureau des calculs du concours de dressage au Chalet-à-Gobet.
- 21 au 24 mai : équitation en Camargue.

Le comité du Groupement de Lausanne SVO vous prie déjà de prendre note de la date du prochain gala SVO et vous invite très cordialement à y participer. Retenez votre soirée du 6 novembre 1998. Ambiance feutrée, style et bal élégants vous seront proposés dans le superbe cadre de l'École hôtelière de Lausanne.

Groupements régions morgienne et la Côte

Mercredi 25 février 1998, à 20 h 15

Conférence au Restaurant du Léman sur la réforme des forces armées françaises, par le Lt-col EMG Daniel Escher.

Jeudi 23 avril 1998, 12 h 00

Conférence-lunch à la Longeraie sur la politique de sécurité à la lumière du rapport Brunner, par le divisionnaire Frédéric Greub, commandant de la division de campagne 2.

Groupement de Montreux-Aigle

Assemblée générale : vendredi 13 mars 1998, 18 h 00, au Montreux-Palace

Conférence du commandant de Corps Jean Abt sur le sujet «Sécurité et liberté».

Société vaudoise des officiers

Samedi 7 mars 1998, 09 h 00. Collège Grand-Champ, à Gland

Assemblée générale de la société. Le programme détaillé de cette matinée vous a été communiqué dans de précédentes éditions de *Défense*.

Tir intergroupement

Vendredi 19 juin 1998.

Organisation : Groupement Morges SVO

Voyage SVO-ASSO-SFSFR

La SVO s'est associée à diverses sociétés pour vous proposer un grand voyage « Visite de diverses fortifications » qui aura lieu du 24 au 26 juin 1998. Renseignements et inscriptions jusqu'au 25 mars 1998 auprès de B. Schweingruber, à Crissier, tél. : 021/635 34 31.

Tir inter-unités

Dimanche 28 juin 1998, à Villeneuve.

Société suisse des officiers

Championnats suisses de ski des officiers et des instructeurs

Du vendredi 13 au dimanche 15 mars 1998, à Andermatt (UR).

Voyage d'étude 1998 de la SSO

Du 8 au 26 mai 1998, en Corée et en Chine

Maximum 30 personnes. Informations : Cap Peter Bucher, Wiedenweg 4, 4153 Reinach, fax : 061/426 55 50.

CHPM, Pavillon Est de Verte Rive

Av. Général Guisan 117, à Pully Jeudi 5 mars, 17 h 30 - 19 h 15

Cours d'histoire I. Présentation de la bibliothèque par le col EMG M. Chabloz.

Jeudi 19 mars, 17 h 30-19 h 15

Cours d'histoire II. Présentation des instruments de travail (I).

Jeudi 2 avril, 17 h 30-19 h 15

Cours d'histoire III. Présentation des instruments de travail (II).

Activités hors service

17.04-24.04.98

Cours alpin volontaire d'hiver. Organisation : div mont 10.

30.04 - 02.05.98

Patrouille des glaciers 1998, avec le soutien inconditionnel de l'Armée.

12-13.06.98

Frauenfeld. Journées de l'armée 1998.